

Roc

Index alphabétique avec le 27 83

Nom : Jean Marie Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 557
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
Né le 3 Mars 1896, à Belbèze, canton de Montiscard, département de la Haute-Garonne, résidant à Auzielle, canton de Castanet, département de la Haute-Garonne, profession de Cultivateur vigneron, fils de Jean et de Nasse Marguerite, domiciliés à Auzielle, canton de Castanet, département de la Haute-Garonne.
Marié à :

SIGNALEMENT.
Cheveux Châtain foncé, Yeux chatains, Front couvert, Nez gros, Visage rond, Renseignements physiologiques complémentaires :
Taille : 1 mètre 60 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières : 9 taches noircies sur le Corps.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
Inscrit sous le n° 33 de la liste du canton de Castanet
Classé dans la 1. partie de la liste en 1915. Appelé bon pour le service armé

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. 41 ^e Rég ^t d'Inf ^{anterie} Coloniale		4399
Disponibilité et réserve de l'armée active. Révisé		
A mée territoriale et sa réserve.		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
1. Incorporé au 41^e Rég^t d'Infanterie Coloniale à compter du 13 Avril 1915. Arrivé au Corps et soldat de 3^e classe le dit jour. Passé au 42^e rég^t d'infanterie le 10 Décembre 1915. Révisé au 41^e régiment d'inf^{anterie} le 19 août 1916. Parti au 41^e le 1^{er} Juin 1917. Cite à l'ennemi le 10 Août 1917 à Craonne. A été affecté C. P. 5037 du 25 Août 1917. Mort pour la France. Inhumé au Cimetière du Mont-Blanc 24 G. P. D.
2. Parti aux Armées le 4 Soldat de 1^{re} Classe le 1^{er} Juin 1917. 8 Certificat de bonne Conduite.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE. R RÉSIDENCE.
--------	-----------	------------------------	-----------------------------

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES. BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Contre l'Allemagne du 13 avril 1915 au 10 août 1917. Aux Armées du 10 Août 1917.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve...	1 ^{re} dans l	, du	au	
	2 ^e dans l	, du	au	
Supplémentaires	dans l	, du	au	
	Armée territoriale.	1 ^{re} dans l	, du	au
	Supplémentaires	dans l	, du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	au		
	Du	au		

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
-------------------------------	-----------------------	-------------------------------------	---

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.)